

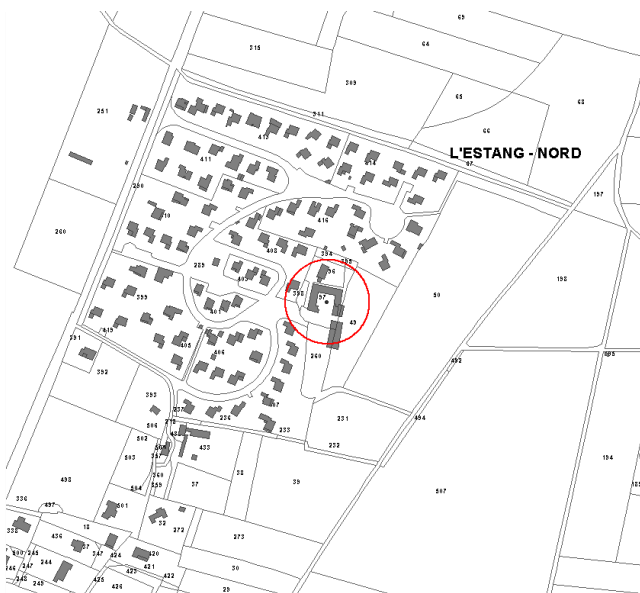
Annexe

Bâtiments en zone agricole présentant un intérêt architectural ou patrimonial

Article L. 123-3-1 du code de l'urbanisme :

*« Dans les zones agricoles, le règlement peut désigner les **bâtiments agricoles** qui, en raison de leur **intérêt architectural et patrimonial**, peuvent faire l'objet d'un **changement de destination***, dès lors que ce changement de destination **ne compromet pas l'exploitation agricole** »*

** le règlement du PLU les ayant précisément désigné*



Localisation : lieu dit *L'Estang-Nord*, environ à 3 km au Nord du noyau villageois
Parcelles : AD 49, AD 260, AD 394, AD 395, AD 296, AD 397



Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : desservi par le réseau public d'assainissement	Qualités	• Large propriété boisée • Bâtiments organisés en U • Toiture en tuiles rondes typiques • Génoise à trois rangs sous toiture
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt	Visibilité	Faible (écran végétal entre bâti et champs)
Changement de destination autorisé : habitation		Observations	• Initialement au milieu des champs, cette bâtisse a été rattrapée par un lotissement qui vient aujourd'hui partiellement l'encercler



Localisation : lieu dit *Les Boutes*, environ à 3 km au Nord-Est du noyau villageois

Parcelles : AD 262, AD 263



Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt

Changement de destination autorisé : habitation

Qualités	• Typologie architecturale complexe mais homogène, de charme • Murs en pierres sèches • Toiture en tuiles rondes • Génoise sous toiture • Situation périphérique par rapport à la commune, entre champs et forêts
Visibilité	Faible (bâti éloigné de la route, accès par un chemin peu emprunté)
Observations	• Propriété partiellement habitée



Localisation : lieu dit *Les Boutes*, environ à 3 km au Nord-Est du noyau villageois

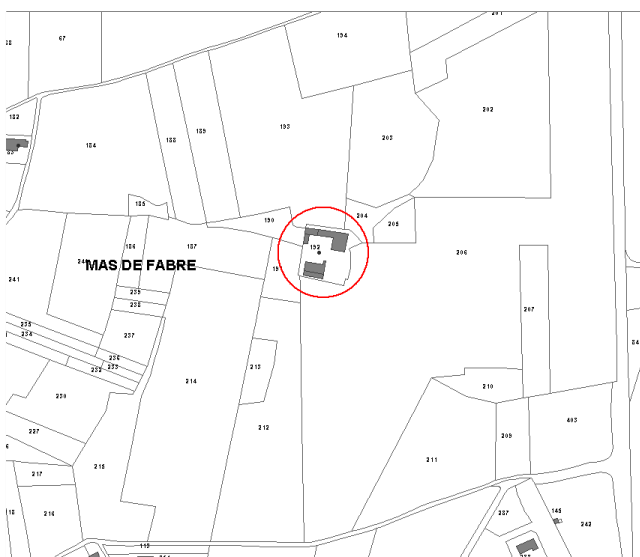
Parcelles : AE 65, AE 90, AE 92, AE 93, AE 209, AE 289, AE 290, AE 285, AE 286



Réseaux	• Eau potable : non desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt

Changement de destination autorisé : habitation

Qualités	• Regroupement bâti formant un ensemble dense • Toiture en tuiles rondes • Génoise sous toiture • Situation périphérique par rapport à la commune, entre champs et forêts
Visibilité	Intermédiaire (éloigné de la route mais bâti haut, mise en valeur par la topographie)
Observations	• Plusieurs habitations regroupées

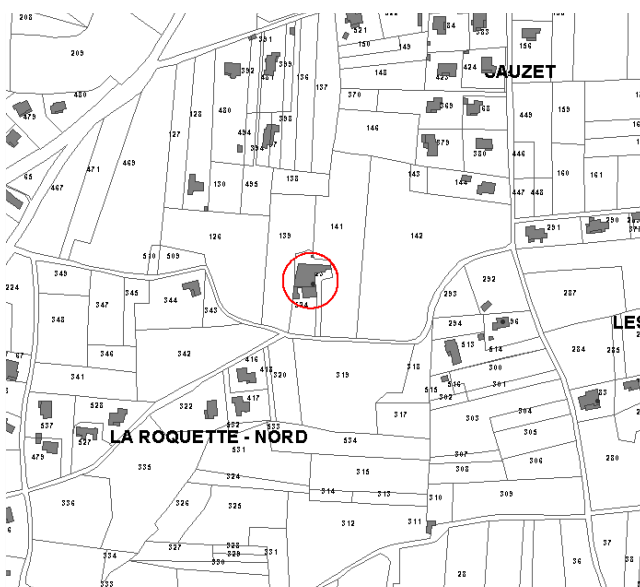


Localisation : lieu dit *Mas de Fabre*, environ à 2,5 km au Nord du noyau villageois
Parcelle : AH 192



Réseaux	• Eau potable : non desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Simili-bastide en pierres sèches • Toiture en tuiles rondes • Génoises sous toiture • Bâtiments entourés par un environnement viticole
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt	Visibilité	Importante depuis la route et les environs (bâtiments élevés au centre des vignes)

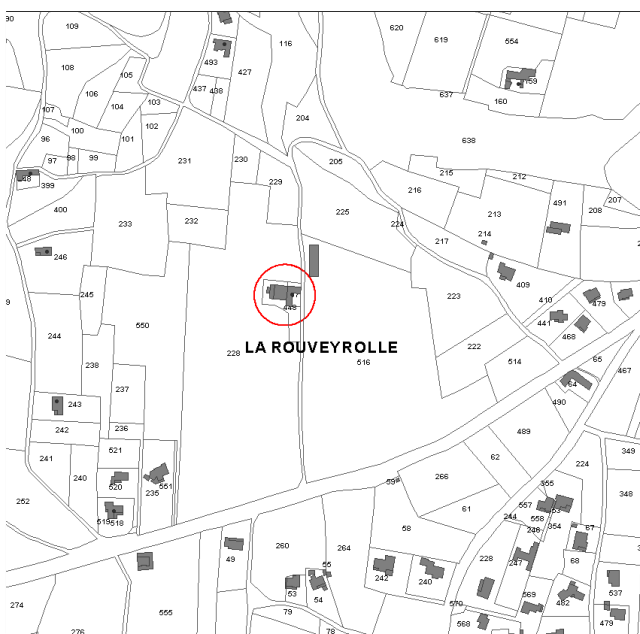
Changement de destination autorisé : habitation



Localisation : lieu dit *La Roquette-Nord*, environ à 1,5 km au Nord du noyau villageois
Parcelles : AH 523, AH 524

Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Ensemble hétéroclite composé notamment d'une ancienne bastide rénoverée • Murs en pierres sèches • Toiture à quatre pans
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt	Visibilité	Intermédiaire (propriété au bord d'un chemin communal, entre champs et vergers)

Changement de destination autorisé : habitation

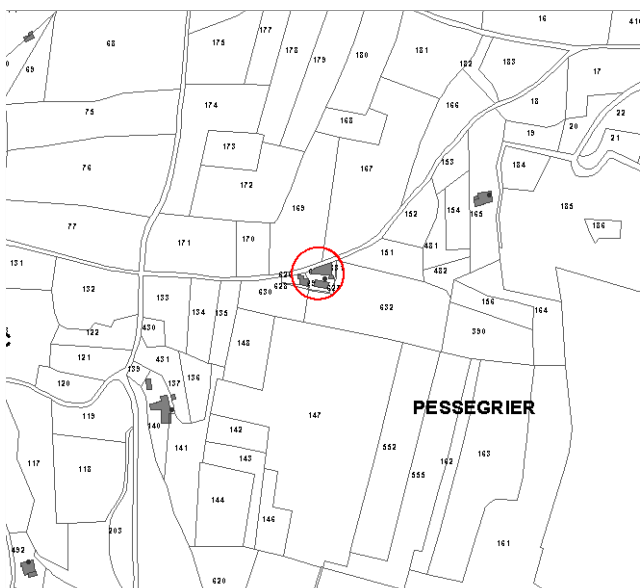


Localisation : lieu dit *La Rouveyrolle*, environ à 1,5 km au Nord du noyau villageois
Parcelles : AP 447, AP 448



Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Bastide agrandie et rénoverée avec charme • Murs à pierres apparentes • Toiture en tuiles rondes
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt	Visibilité	Importante depuis la route (situation au centre des champs, mise en valeur par un chemin d'accès planté d'arbres)

**Changement de destination
 autorisé : habitation**

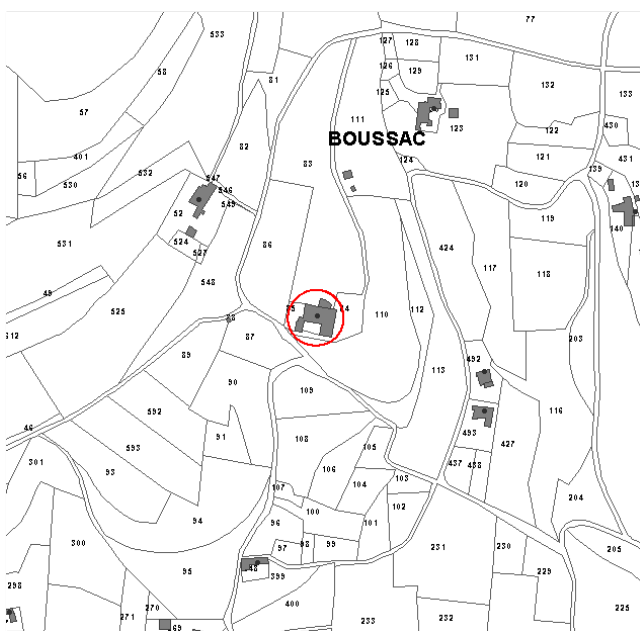


Localisation : lieu dit *Pessegrier*, environ à 2 km au Nord du noyau villageois
Parcelles : AP 625, AP 626, AP 627, AP 628, AP 631



Réseaux	• Eau potable : non desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Ancien mas isolé et paisible • Cachet provençal marqué • Faible emprise au sol • Toitures en tuiles rondes • Génoise sous toiture
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt		Relativement faible (bâti au centre d'exploitations agricoles mais discret, au bord d'une route peu passante)

Changement de destination autorisé : habitation

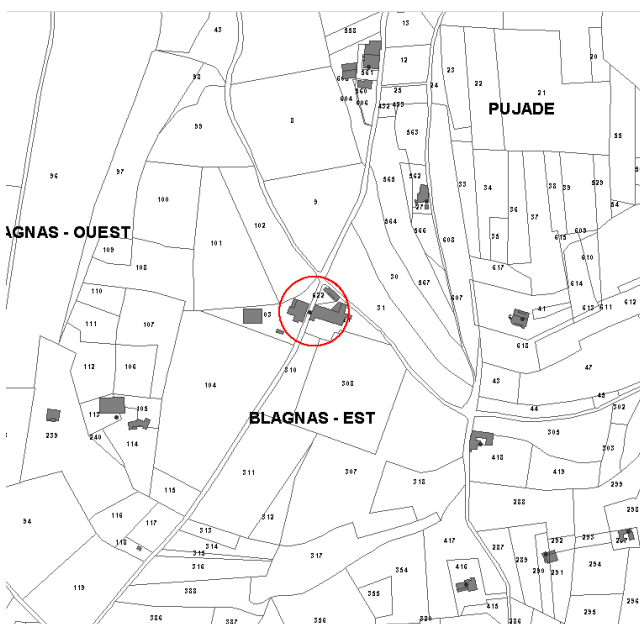


Localisation : lieu dit *Boussac*, environ à 1,5 km au Nord du noyau villageois
Parcelle : AP 85



Réseaux	• Eau potable : non desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Bastide en pierres sèches agrandie pour les recevoir les activités agricoles (hangars etc.) • Murets et bâti en pierres sèches • Toitures en tuiles rondes
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt	Visibilité	Importante depuis les champs, réduite à l'échelle du village (propriété entourée de forêts)

Changement de destination autorisé : habitation



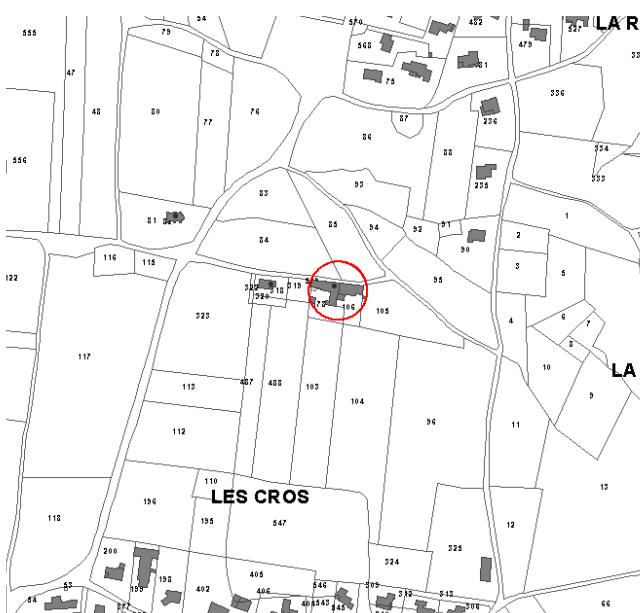
Localisation : lieu dit *Blagnas-Est*, environ à 2 km au Nord du noyau villageois
Parcelles : AP 621, AP 622, AR 103



Réseaux	• Eau potable : non desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt

Changement de destination autorisé : habitation

Qualités	• Large bâtisses (bâti mêlant habitation et activités agricoles) • Toiture à quatre pans • Avancées de toit en tuiles rondes au dessus des entrées • Chêne et arbres anciens remarquables • Cadran solaire
Visibilité	Importante de puis les champs
Observations	• Une route traverse la propriété



Localisation : lieu dit *Les Cros*, environ à 1 km au Nord du noyau villageois
Parcelles : AO 105, AO 106, AO 578, AO 579



Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Large propriété de charme provençal • Bâtiment en longueur, espace extérieur privatif protégé par un mur • Façades et murets en pierres sèches • Génoise sous toiture
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt	Visibilité	Relativement importante depuis la route (accès depuis la route mis en valeur par un alignement végétal)

Changement de destination autorisé : habitation



Localisation : lieu dit *Saint-Martin*, environ à 1 km au Nord du noyau villageois
Parcelles : AO 12, AO 28

Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Plusieurs bâtiments hauts formant un ensemble hétéroclite • Corps de ferme en U au milieu des vignes • Présence d'une bastide typique • Toitures en tuiles rondes • Génoises sous toiture
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt		Visibilité

Importante (bâtiment haut à proximité dû à la route)

Changement de destination autorisé : habitation



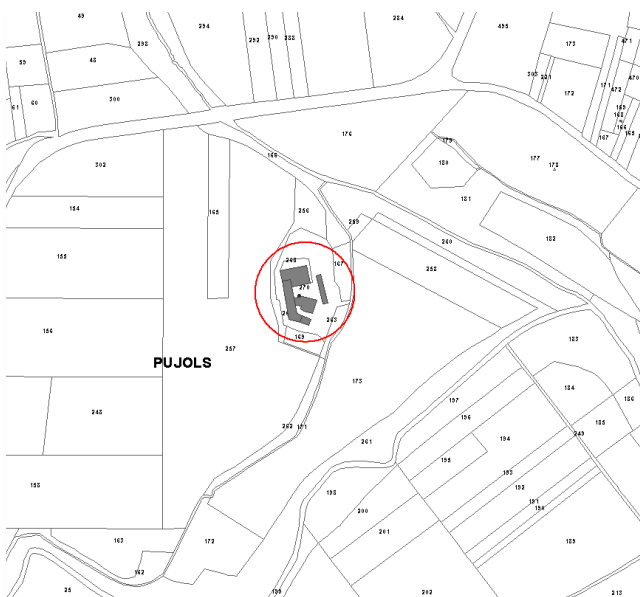
Localisation : lieu dit *Saint-Loup*, environ à 1 km au Nord-Ouest du noyau villageois

Parcelles : AN 19, AN 39

Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt

Changement de destination autorisé : habitation

Qualités	• Ensemble bâti aux volumes cohérents • Toitures à pans multiples • Tuiles rondes • Murs de soutènement en pierre • Végétation d'emprunt composée
Visibilité	Faible depuis le réseau routier important
Observations	• Propriété traversée par la voirie • Elle s'est développée autour d'un embranchement de celle-ci

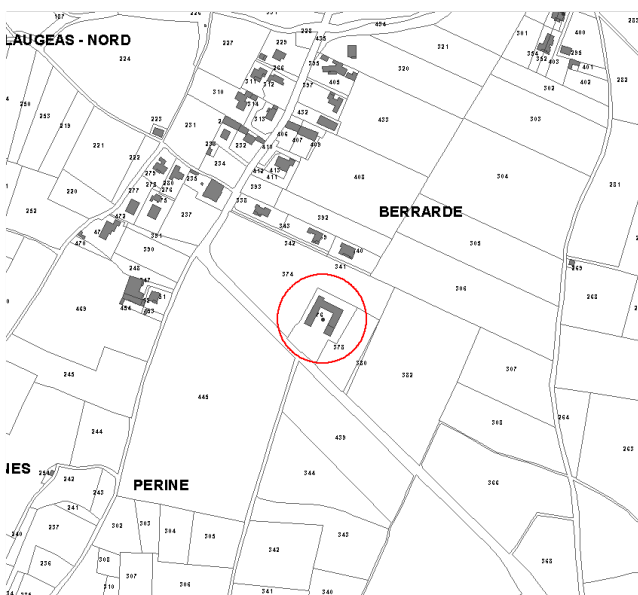


Localisation : lieu dit *L'Etang-Nord*
environ à 800 m à l'Ouest du noyau villageois
Parcelles : AN 268, AN 269, AN 270



Réseaux	• Eau potable : non desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Grande demeure bourgeoise avec larges fenêtres • Cour intérieure • Bâtisse ceinturée d'un domaine viticole et d'un mur d'enceinte d'une hauteur de 3 mètres
	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt	Visibilité	Importante (meilleur profil visible depuis la route)

**Changement de destination
autorisé : habitation**



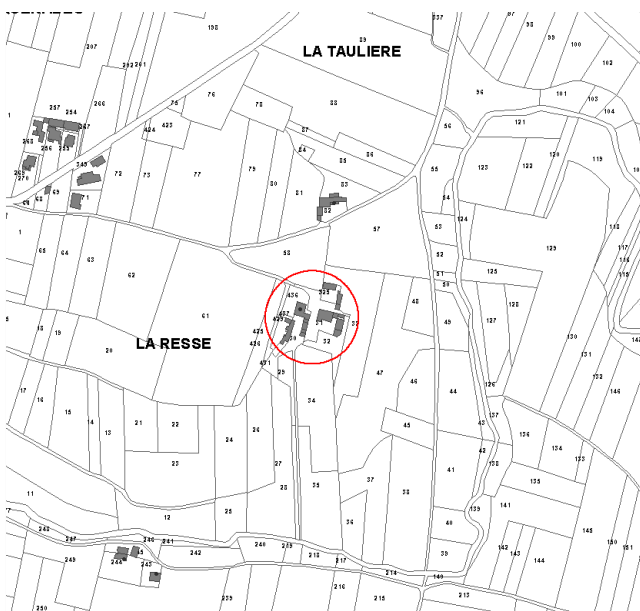
Localisation : lieu dit *Berrarde*, environ à 500 m au Sud du noyau villageois
Parcelle : AL 376



Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt

Changement de destination autorisé : habitation

Qualités	• Propriété boisée au milieu des champs • Ancien mas reconverti • Bâtiment en U • Toitures en tuiles rondes • Plusieurs habitations organisées autour d'une cour intérieure
Visibilité	Importante (cadre bâti d'envergure, haut, situation au bord de la route)
Observations	• Plusieurs habitations préexistantes



Localisation : lieu dit *La Resse*, environ à 1 km à l'Est du noyau villageois

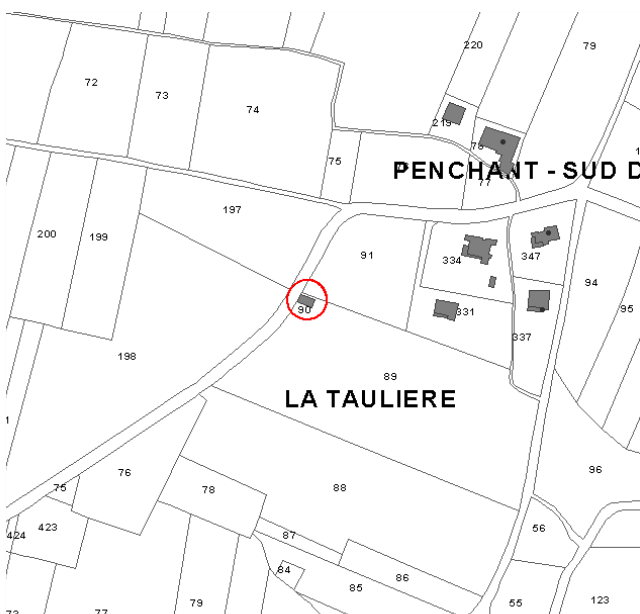
Parcelles : AL 31, AL 32, AL 325, AL 429, AL 430, AL 431, AL 436, AL 437 (zone UC)



Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif
Risques	• Risque d'inondation : centennal (lit maj. de la Tave) • Pas de risque feu de forêt

Changement de destination autorisé : habitation

Qualités	• Plusieurs bastides/bâtiments agricoles regroupés • Toitures en tuiles rondes • Murs en pierres sèches • Toits à quatre pans
Visibilité	Faible depuis la route (mais situation au centre de propriétés agricoles)
Observations	• Plus d'activité agricole



Localisation : lieu dit *La Taulière*, environ à 1 km à l'Est du noyau villageois
Parcelle : AL 90



Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt

Changement de destination autorisé : habitation

Qualités	• Toitures en tuiles rondes • Volume simple ponctuant le paysage • Murs en pierres sèches • Encadrement de porte en pierres de taille
Visibilité	Importante depuis la voie toute proche mais les dimensions de ce bâtiment agricole sont trop réduites pour qu'il soit perceptible de loin

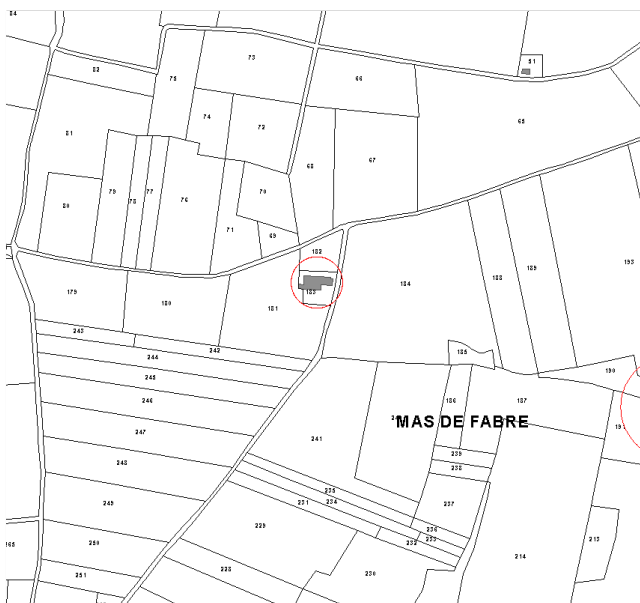


Localisation : lieu dit *Cazèle*,
environ à 1,5 km à l'Ouest du noyau villageois
Parcelle : AN 243, AN 264, AN 265, AR 161

Réseaux	• Eau potable : desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt

**Changement de destination
autorisé : habitation**

	• Morphologie bâtie originale • Volumes bâtis formant un ensemble très évocateurs du passé agricole • Certains murs en pierres sèches • Présence majeure de végétation indigène
Visibilité	Faible depuis le réseau routier important
Observations	• Propriété traversée par la voirie • Elle s'est construite autour d'un embranchement de celle-ci



Localisation : lieu dit *Mas de Fabre*, environ à 2 km au Nord-Est du noyau villageois
Parcelle : AH 183



Réseaux	• Eau potable : non desservi par le réseau AEP public • Assainissement : assainissement non collectif	Qualités	• Ensemble bâti aux volumes simples • Toitures à pans multiples • Tuiles rondes
Risques	• En dehors de la zone d'aléa inondation • Pas de risque feu de forêt	Visibilité	La présence de végétation autour du bâtiment atténue fortement l'impact du volume bâti sur le paysage

Changement de destination autorisé : habitation